

Rassembler autour d'un outil commun : un portail de santé départemental

Fiche 16
Action
2.1.4

Axe2 : Faciliter l'accès à la prévention et aux soins des populations
Objectif 2.1 : Communiquer pour améliorer l'accès à l'offre de soins

Diagnostic	<p>Il existe une multiplicité d'acteurs et de dispositifs de référencement dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux sans toutefois une présence de représentation effective et complète des acteurs de santé départementaux L'internet santé est devenu incontournable en santé parce qu'il constitue une source d'information de plus en plus recherchée par les individus</p> <p>Un service public d'information est annoncé pour être décliné au niveau national, avec un portail web unique, un numéro de téléphone connu de tous, mais aussi dans chaque région, pour que chacun puisse connaître les ressources disponibles dans son territoire</p>
Enjeux	<p>Intégrer un outil d'information dédié aux professionnels de santé Favoriser l'accès facile et lisible par le grand public aux informations médicales, sociales et médico-sociales et sur l'offre de soins Faciliter et améliorer la coordination et la complémentarité des soins apportés aux patients par les différents professionnels Pallier un déficit d'offre ponctuelle ou prolongée</p>
Actions	<p>En lien avec les sites déjà existants (Plate-forme d'Appuis aux Professionnels de Santé de l'ARS, Ameli.fr de la CPAM, etc.) il convient de s'intégrer au futur service public d'information en santé en le complétant avec, si possible, nos propres données territoriales et les actions que l'on souhaite y développer avec nos partenaires locaux dont les professionnels de santé. Cette « passerelle Web départementale » pourra s'appuyer sur notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'analyse des données disponibles et la proposition d'un bilan des outils disponibles (exemple : annuaire des professionnels de santé, des spécialités présentes en Loir-et-Cher, adresse organismes professionnels, boîtes à outils présentant les aides sur le département en faveur des professionnels de santé et des territoires) • la création de menus déroulants de requêtes via des thématiques communes • la redirection vers des sites préexistants
Public(s) visé(s)	Tout public
Pilote(s)	DADOPS
Partenaires et ressources partenariales	<p>Partenaires : ARS, Caisses d'Assurances Maladies, Vie Autonome 41, CNOM, CDOM et autres réseaux de santé, URPS, MDCS, OET 41, DSDEN, annuaire sanitaire et social, sites ministériels</p> <p>Ressources partenariales :</p> <p><u>PSRS</u> : Développer la performance du système de santé, développer les nouveaux systèmes d'information en santé</p> <p><u>SROS</u> : Volet hospitalier : Filières de soins à organiser et rendre lisible pour améliorer le parcours de soins du patient</p> <p><u>PRAPS</u> : améliorer la lisibilité des dispositifs en direction des plus démunis</p> <p><u>PTS</u> : Objectif 1 : Améliorer la lisibilité des dispositifs et la coordination des acteurs</p>
Leviers/freins	<p>Freins : autorisation de la CNIL et des Ordres professionnels pour la constitution de la base et la diffusion d'information nominative, définir une liste des thématiques accessible et compréhensible par le grand public, limitation de l'usage d'internet par certaines populations</p> <p>Levier : le recours à internet pour trouver un professionnel de santé et ses coordonnées est le moyen majoritairement utilisé par les usagers</p>

Rassembler autour d'un outil commun : un portail de santé départemental (suite)	
Moyens mobilisés	Appui sur le bilan Santé des Caisses d'Assurances Maladie Communication Tous les professionnels des secteurs médicaux, sociaux, médico-sociaux et dispositifs
Échéancier	A long terme
Indicateurs du suivi et évaluation proposés	Sondage d'utilisation auprès des partenaires et particuliers Évolution du nombre de visiteurs sur le site web